ECHOS SAINT NICOLAÏTES

janvier 2014

Le mot du maire

Mesdames et messieurs, chers amis,

Voici le dernier bulletin de l'année 2013, mais aussi du mandat municipal.

L'action de l'équipe municipale a été de placer chaque décision, même la plus simple, dans la perspective de favoriser le futur de notre commune, et nous avons géré dans le respect de ses capacités financières.

L'année 2013 a apporté son lot de plaisirs et de joies auprès de tous, mais aussi ses déceptions, ses incertitudes et malheureusement la maladie ou le deuil pour certaines familles. C'est à eux que je pense tout particulièrement, je leur souhaite de retrouver le courage, la sérénité et un peu de réconfort en regardant vers l'avenir, sans jamais oublier les bons moments du passé.

Bonne année 2014 à tous

Le maire,

Espérance JULIEN

Etat civil

Mariage :

Assia HAOUTAR et Azeddine ED-DAOUI : le 11/12/2013

Naissance:

Aelys MALEN le 20/11/2013

Décès :

Virgile ZANCO,
conseiller municipal et adjoint au maire pendant
plus de 30 ans le 25/11/2013

Nouveaux arrivants

Mme BIGOT Brigitte, M BRAHIM Dominique et leur fils lieu-dit: Cauzette

Informations communales

Cérémonie des vœux et inaugurations

La journée de présentation des vœux était cette année un peu particulière car elle avait une double facette :

- D'abord c'était la traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié de convivialité et de rencontre. La cérémonie des vœux est traditionnellement un moment qui permet aux habitants du village, qui viennent d'année en année de plus en plus nombreux, de se retrouver pour échanger.

- Ensuite, c'était la journée choisie pour inaugurer toutes les réalisations que ont été faites depuis 4 ans.

En présence de Monsieur le secrétaire général de la préfecture, Madame la députée, Monsieur le sénateur, Monsieur le Vice-président du Conseil Général, Monsieur le Président de l'Agglomération Agenaise, Monsieur le commandant de la brigade territoriale d'Agen, nous avons inauguré:

- La cuisine et le réfectoire,
- La salle de classe et du centre de loisirs,
- Les peintures et les toitures des bâtiments communs,
- L'aménagement du parking et la sécurisation de l'entrée du bourg.

Inaugurer toutes ces réalisations en même temps est un signe fort de confiance en l'avenir de notre commune et une fierté pour toute l'équipe municipale.

Ce vaste programme est le fruit d'une volonté de doter notre commune des équipements nécessaires afin de renforcer les services à la population.

Nous avons longuement réfléchi à la restructuration de ces bâtiments communaux.

Bien sûr, nous aurions aimé une nouvelle construction qui aurait accueilli les salles de classe, la cantine, la cuisine et le centre de loisir, mais les services de l'état, compte tenu du plan de prévention des risques inondations, ne nous ont pas accordé le permis de construire.
Il a donc fallu faire du neuf avec du vieux, mais comme chacun a pu le constater, le résultat est satisfaisant.

Aujourd'hui, nous avons une cuisine super équipée où nos deux cantinières, Solange et Marie José, confectionnent entre 2700 et 3000 repas par mois. Ces repas sont destinés aux enfants des écoles et du centre de loisir, à l'UNA « la main tendue » qui livre les personnes âgées à domicile et à l'accueil de jour pour personnes âgées situé sur notre commune.

D’autre part, que ce soit pour la classe, pour les repas ou pour les activités du centre de loisir, les enfants sont accueillis dans un cadre agréable. Nous nous sommes attachés à faire de notre mieux après avoir longuement réfléchi aux impératifs de tous ordres qu’il s’agissait de rendre compatibles.

Si toutes ces réalisations sont le fruit d’une volonté des élus, il est bien évident qu’elles n’auraient pas pu avoir lieu sans le concours financier de l’Etat, du Conseil Général, de l’Agglomération Agenaise et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le coût global de ces réalisations s’est élevé à 839 000 € hors taxes soit un peu plus d’un million d’euros TTC.

Elles ont fait l’objet des subventions suivantes :

- ☐ L’Etat pour: 174 326
- ☐ Le Conseil Général pour: 240 042 €
- ☐ La CAF pour: 77 118 €
- ☐ L’agglomération agenaise pour: 69 766 €
- ☐ et dans le cadre de ces compétences 50 000 € pour l’assainissement et l’éclairage public
- ☐ Mr le député (réserve parlementaire): 13 200 €
- ☐ Mr le sénateur (réserve): 2 000 €

Soit un total de subventions obtenues de : 576 452 €

Le solde a été financé par un emprunt de 200 000 € et un prêt sans intérêt de 42 000 € sur 5 ans accordé par la CAF.

A toutes ces dépenses il faut rajouter les 200 000 € que nous avons donné aux communes de l’ex CCAB pour l’achat du bâtiment « accueil de jour » que nous avons loué à l’ADMR 47.

Nous avons à cœur de poursuivre l’aménagement et la sécurisation de la traversée du village et nous espérons que malgré les restrictions budgétaires, nous pourrons continuer à compter sur les aides extérieures.

Nous espérons que grâce au plan local d’urbanisme à 29 communes que doit élaborer l’agglomération agenaise, de nouvelles zones constructibles seront ouvertes, car nous aimerions que notre commune puisse continuer à se développer pour augmenter la population et préserver nos écoles.

Nous avons confiance dans l’avenir de notre village. Notre population augmente sensiblement, comme quoi le monde rural ne veut pas mourir et il faudra compter sur lui.

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

La loi du 11 février 2015 sur "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" impose aux communes l'établissement d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.
Ce plan, construit avec l'appui technique de l'agglomération d'Agen et du cabinet "agoracité", doit préciser les conditions et délais de réalisation des équipements prévus.

Pour Saint Nicolas, le périmètre d'étude comprend la RD 284 qui traverse le village, la route d'accès à l'église et le chemin de Siman entre le village et le cimetière.

Le diagnostic réalisé met en évidence des difficultés concernant la largeur des trottoirs (passage minimum de 1,4 m pour permettre la circulation des fauteuils roulants) et l'absence d' abaissement des trottoirs pour faciliter la traversée des routes.

Les améliorations nécessaires seront intégrées dans le projet de rénovation de la traversée du village.

Les voies de circulation sur trottoir seront à minima de 1,4 m, y compris dans le virage où dans l'état actuel du projet, il est prévu que la circulation se fasse sur une seule voie régulée par un feu tricolore. les trottoirs seront abaissés au niveau des passages piétons.

Comme il n'est pas possible de laisser un passage de 1,4 m sur les routes d'accès à l'église et au cimetière, ces zones seront aménagées en "zones de rencontre". Dans ces zones, les piétons seront autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficieront de la priorité sur les véhicules dont la vitesse sera limitée à 20 km/h.

23 et 30 mars 2014: élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Les modalités du scrutins vont évoluer par rapport à ce que nous connaissons.

Tout d'abord, **il sera obligatoire, sous peine de ne pas pouvoir voter, de présenter une pièce d'identité au responsable du bureau de vote** (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo, permis de chasser, carte de famille nombreuse SNCF, carte d'invalidité avec photo, titre de séjour, etc...).

Le panachage est toujours possible dans les communes de moins de 1000 habitants comme la notre, mais il n'est plus possible de rajouter sur son bulletin de vote le nom d'une personne qui ne s'est pas présentée.
En effet, les personnes qui souhaitent se présenter doivent se déclarer à la préfecture avant le 6 mars. Une fois la liste des candidats arrêtée, seuls les votes pour ces candidats seront pris en compte lors du scrutin.
Si quelqu'un inscrit sur son bulletin le nom d'une personne qui n'est pas candidat, ce nom ne sera pas pris en compte. Le bulletin ne sera pas nul pour autant, les noms des autres candidats qui se seront présentés seront bien pris en compte.

La commune disposant d'un siège de conseiller communautaire à l'agglomération d'Agen, ce sera le maire élu par le conseil municipal qui l'occupera. Son suppléant sera le 1er adjoint.

Horaires de ramassage des caisses jaunes

A ne pas oublier:

Le ramassage des caisses jaunes est réalisé le jeudi à partir de 08h00 sauf le 3ème jeudi du mois où le ramassage commence à 06h00.

Il faut donc sortir la caisse très tôt le matin ou la veille.

Recensement militaire:

C'est une obligation pour tous. L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les filles et les garçons.

Le recensement militaire de la 1ère période 2014 a débuté le 1er janvier 2014 et s'achèvera le 31 mars 2014. Tous les jeunes nés de septembre 1997 à mars 1998 sont concernés.
Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office sur leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation militaire.

Toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (notamment le baccalauréat, le permis de conduire, etc...).

Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

Géoportail Aquitain Urbanisme

Afin de faciliter l'accès de tout citoyen à l'information sur les règles de l'urbanisme, les partenaires publics de la Plate-forme d'Information Géographique Mutualisée d'Aquitaine (PIGMA) ont créé un géoportail régional de l'urbanisme, véritable outil d'information recensant les documents d'urbanisme locaux (POS, PLU et cartes communales) sous forme dématérialisée, comprenant les règlements et les annexes graphiques.

Toutes ces informations (carte de zonage et accès aux pièces écrites) sont accessibles en ligne sur internet à l'adresse suivante: www.urbanisme.pigma.org.

Nouveaux affichages à l'école

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république précise que "la devise de la république, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles.... La déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux des mêmes écoles..."

L'écusson tricolore et les drapeaux français et européen ont donc étaient installés près de l'entrée de l'école. La déclaration des droits de l'homme est maintenant affichée dans l'établissement ainsi que la charte de laïcité à l'école, présente dans chaque classe.

Validité de la carte nationale d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée sera de 15 ans pour les personnes majeures.

Cette mesure sera également applicables aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1er janvier 2014, c'est à dire aux cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.
Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés. La date de validité n'aura donc pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Pour les mineurs, la validité est conservée à 10 ans.

Rappel: pour un renouvellement de la carte nationale d'identité ou du passeport, il faut prévoir un délai de 1 mois minimum.

Règlement local de publicité intercommunal

L'agglomération d'Agen a décidé la mise en place d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPI). Applicable sur le territoire des 29 communes membres de l'agglomération, ce document déterminera les règles d'implantation et de format des panneaux publicitaires et des enseignes.

Son objectif est de préserver le cadre de vie des habitants de l'agglomération agenaise en portant un soin particulier à la protection des espaces verts et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager. Soucieuse d'assurer aux activités locales de larges possibilités d'expression, l'agglomération d'Agen et les communes fixent également au règlement l'objectif de garantir la lisibilité des informations commerciales. Elle sera obtenue par l'intégration des publicités et des enseignes dans le tissu urbain.

Assisté d'un prestataire extérieur (le groupement cadre & cité), l'agglomération d'Agen a entamé depuis juillet 2013, la procédure d'élaboration du RLPI, en concertation avec les communes. Identique à celle d'un PLU, elle permet à tous les habitants de l'agglomération, les commerçants, les associations, les professionnels de l'affichage de participer à la construction de ce projet.

Pour en partager les orientations, divers outils d'information et de concertation sont à leur disposition dans les mairies, sur le site internet des villes et sur le site de l'agglomération d'Agen, rubrique règlement local de publicité.

Manifestations à venir:

- ☐ Loto de la Causette: date à définir,
- ☐ Loto des chasseurs: le 2 mars,
- ☐ Fête du village: les 23, 24 et 25 mai,
- ☐ Feu de la Saint Jean: le 27 juin,
- ☐ Belotes de la société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte tous les mercredis à 21h00 à la salle des fêtes.

Comité d'animation

La Fête de la Pomme et du Goût a eu lieu le dimanche 29 septembre

La matinée a été agréable, la randonnée a bien eu lieu, les danseurs occitans du groupe « Les boutes en train » ont su nous remémorer les danses traditionnelles.
Vers midi le groupe brésilien nous a emporté à des milliers de kilomètres en traversant les rues au rythme de la samba…..
Mais à la fin du repas, une fois n'est pas coutume, des averses de pluie ont décidé de se joindre à nous et de perturber les animations de l'après midi.
Beaucoup d'exposants ont dû fermer leurs stands, les concours ont été faits en intérieur….
Mais la fête a quand même continué….

Le samedi 7 décembre, nous avons fêté la Saint Nicolas.
La troupe « HELENANJO » est venue nous interpréter sa dernière création, une comédie musicale : « L'Hôtel des cœurs brisés ».
Les spectateurs se sont pris au jeu et ont participé en entonnant les airs connus…
A l'issue de la pièce, tout le monde s'est retrouvé autour d'une soupe à la citrouille, préparée par Guy et Serge, afin de partager un agréable moment de convivialité.

Tous les membres du Comité d'Animations vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.

<u>Voici les dates à retenir pour 2014:</u>

23, 24, 25 mai : Fête du Village,

Vendredi 27 juin (à confirmer) : Feu de Saint Jean,

Dimanche 28 septembre : Fête de la Pomme et du Goût,

Samedi 6 décembre : Saint Nicolas,

A ce jour, les programmes sont en cours d'élaboration.

Pour suivre l'actualité du comité d'animations allez sur son site :
http://animations.stnicolas.free.fr

Vie des associations

Ecole de Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre

Le vendredi 13 décembre, les élèves des 3 écoles du RPI ont organisé un marché de Noël à la salle des fêtes de Saint Nicolas. Etaient à vendre: des décorations de Noël, des sablés, le tout fait par les enfants .
L'association des parents d'élèves avait également réalisé des roses des sables pour les enfants et proposait des boissons chaudes.

Le mardi 17 décembre, les élèves de l'école de Saint Nicolas se sont rendus à Astaffort pour assister au spectacle de Noël financé par les mairies.

Le vendredi 20 décembre, dernier jour avant les vacances, l'APE a organisé le goûter de Noël à la salle des fêtes de Saint Nicolas.
Les élèves des 3 écoles ont chanté puis ont eu la chance de voir arriver le père Noël en calèche. Après un goûter copieux, chaque enfant est reparti avec un cadeau et un père Noël en chocolat.
Tout ceci n'aurait pu se faire sans la précieuse participation des mairies, des clubs du 3ème âge de Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre, les clubs de tennis et culture et loisirs de Sauveterre.

La pétanque

Notre club vient de perdre un de ses membres qui était un peu la mémoire de la pétanque à Saint Nicolas de la Balerme. Au revoir Virgile.

En 2013, nous avons réalisé nos principaux objectifs soit l'organisation des 2 concours officiels en mai et juillet et 3 manifestations conviviales: une grillade à l'ombre sous les arbres de notre président avec la participation de quelques Saint-Sixtois que nous remercions de s'être joints à nous. Puis une sardinade suivie d'une petite partie. Notre "grand repas" pour les licenciés, les membres et leur familles et amis est à nouveau une réussite (Merci encore à Guillaume et ses marmitons).

Notre assemblée générale vient de se tenir le 20 décembre 2013et nous en retiendrons:
- un bureau reconduit,
- des comptes équilibrés avec un petit excédent,
- le maintien de la réduction sur le prix des licences (5euros). Merci monsieur le trésorier.
- la continuité des manifestations,
- 2 concours officiels,
- grillades, etc ...
- un loto dont le mode d'organisation reste à définir,
- enfin le choix de bénévoles "volontaires" pour la construction de notre "club house" dans le prolongement du nouveau terrain de pétanque que nous allons bientôt inaugurer après quelques petites modifications du sol et de l'enceinte.

Nous rappelons que vous pouvez si vous n'êtes pas des "bêtes de concours" venir partager notre sport en prenant la carte de membre.

A bientôt sur le terrain.

Informations: Christian 05 53 66 34 70 Michel 05 53 67 67 69

Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI)

Quelques mots des « Amis du RPI »

Cette fin d'année est généralement l'occasion de faire un bilan des activités de notre association.

Grace aux différents intervenants et participants réunis au sein de cette association représentant les trois communes, les Amis du RPI ont à cœur d'œuvrer quotidiennement pour le bien-être de nos enfants dans tout ce qui touche de près ou de loin leur environnement scolaire.

Fort de 7 employés, ces derniers contribuent au dynamisme de cette association par leur travail quotidien dans le cadre de l'accueil périscolaire, par le biais du centre de loisirs et de ses activités proposées. La restauration est aussi un secteur important pour lequel la diversité, la qualité et la fraîcheur des produits proposés sont les maîtres mots de notre association dans ses choix. A noter également que notre association organise et participe à l'élaboration et là la confection des repas pour le portage organisé par "la main tendue" où près de 25000 repas ont été préparés cette année.

Enfin, le début d'année scolaire a été principalement dédié aux Travaux Péri-Scolaires (TAP) qui ont été mis en place en collaboration avec les 3 mairies et les enseignants des communes.
Ces TAP permettent ainsi de proposer de nombreuses activités quotidiennes (activités d'expressions physiques et culturelles...) à nos enfants. Tout ceci d'ailleurs a été rendu possible très rapidement grâce aux concours de nombreux bénévoles. Qu'ils en soient, par ces mots, remerciés.

Enfin, permettez moi au nom de notre association, de vous souhaiter une très bonne année 2014, que cette année vous apporte santé, joie bonheur et prospérité.

Pascal ROTTE, président du RPI.

Des nouvelles du centre de loisirs

Le centre de loisirs dirigé par Laurent n'avait pas moins de 6 animateurs pour encadrer les enfants cet été. Outre les 4 animateurs permanents (Laurent, Sonia, Betty, Nathalie), Amélie, récemment embauchée en contrat CAE, Laure et Thibault sont venus compléter l'effectif.

L'équipe d'animation a une nouvelle fois privilégiée les sorties pour le plus grand bonheur des enfants.

Des sorties piscine à Valence d'Agen, Saint Nicolas de la Grave, Gondrin, une journée à Walibi, des rencontres sportives et une randonnée VTC venaient garnir le planning des semaines en plus des activités sur le centre.

Une nuitée a été organisée sur le site pour tout le monde. 40 enfants ont pu profiter de la soirée grillades suivie bien évidemment d'une "boum" animée de main de maître par "DJ Flo". Laurent a tiré un magnifique feu d'artifice puis les plus petits sont partis se coucher en laissant à leur plus grand regret les grands finir la soirée.

Egalement très apprécié et très attendu, le séjour à Barcarès pour les 10 - 15 ans ou liberté et autonomie ont rimé avec soleil et piscine.

Le séjour des 6 - 9 ans n'a pas pu malheureusement se faire. Les terribles inondations dans les Pyrénées ont coupées les routes menant à Cauterets.

Une fois les vacances d'été terminées, l'école a repris ses droits et la réforme scolaire a modifié le planning du centre de loisir les mercredis.

Dorénavant, le entre débute à 12h00 à la sortie de l'école d'où une nouvelle organisation. Ceci dit, outre les activités où les temps sont réduits, les sorties continuent d'affluer (royal kid, laser lander, journée de la science à la centrale de Golfech, spectacle de magie ou échanges avec les résidents du jardin d'Aloïs).

A Noël, Laurent et son équipe ont organisé un repas au "mac do" suivi d'une séance au cinéma et également une après-midi en compagnie du club du 3ème âge pour la traditionnelle visite des crèches dans le Gers.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une excellente année 2014.

Société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte

Les 39 chasseurs de la société de chasse poursuivent leur activité.

Le soucis de favoriser et de réguler le développement des populations de gibier sauvage reste une priorité.
Le plan de gestion du lièvre, déjà évoqué lors des éditions précédentes, continue a donner d'excellents résultats.

La gestion des perdreaux et faisans, basée sur le lâché de reproducteurs au mois de janvier ne produit vraiment de bons résultats que si la météo du printemps donne des conditions favorables à la reproduction. En 2013, cela n'a malheureusement pas été le cas.
Des lâchers de nombreux perdreaux sont réalisés fin juillet afin qu'ils soient devenus sauvages début septembre pour l'ouverture, rendant ainsi leur chasse plus difficile et donc plus intéressante.

La régulation des populations de chevreuils, rendue nécessaire par l'augmentation du nombre d'animaux et des dégâts occasionnés aux cultures et sur la route, consiste a prélever 7 chevreuils sur le territoire de nos 2 communes.

Le concours de belote hebdomadaire, organisé tous les mercredis à la salle des fêtes de Saint Nicolas, connait toujours un franc succès. Nous remercions toutes les personnes qui viennent parfois de très loin, jouer dans la meilleure ambiance possible et passer un moment de plaisir partagé.

Club des aînés, "La Causette" de Saint Nicolas et Saint Sixte

Le club toujours aussi dynamique, a organisé beaucoup d'animations durant cette année 2013: visite de la ronde des crèches avec les enfants du centre de loisirs, spectacle au petit paradis à Pont du Casse, voyage de quatre jours en Espagne, Barcelone et ses alentours, promenade en bateau sur le Lot à Cahors avec repas et visite de la ville, sortie à Saint Bertrand de Comminges, sortie à Arcachon avec visite du bassin en bateau, etc... Le club a également organisé deux grands lotos tout public et les petits lotos entre adhérents toutes les quinzaines.

Le 29 novembre a eu lieu l'assemblée générale à la salle des fêtes de St Nicolas. Une centaine de personnes y a assisté.
A noter que les clubs de troisième âge s'appellent désormais: Génération Mouvement Club des ainés, donc une modification des statuts s'est imposée.
Il a été décidé également que les personnes qui adhérent à plusieurs clubs ne paieront qu'une cotisation à plein tarif à leur club local et une cotisation minorée aux autres clubs qu'elles fréquentent.
Les rapports moral et financier furent adoptés à l'unanimité. On procéda également au renouvellement de cinq membres du conseil d'administration. L'appel à candidature étant resté infructueux, les cinq membres sortant à savoir: J. Pradines - JC. Dalvy - M. Sallafranque - M. Limousin - A. Vergnes ont été réélus.

Le Président annonça le projet du principal voyage 2014 ,qui aura pour destination la cote d'azur: Roquebrune sur Argens, sur une durée de quatre jours. En ce qui concerne les voyages d'un jour, plusieurs pistes sont évoquées et seront étudiées par le conseil d'administration avant d'être proposées aux adhérents.

Cette assemblée se termina par le discours des maires des deux communes, suivi du traditionnel et excellent repas servi par La Table en Brulhois où participaient plus de 80 personnes, bercées par une animation musicale et des chansons d'autrefois.

Comme tous les ans cette journée se termina par un petit loto organisé par Yves.

Informations diverses

La main tendue

Lors de l'assemblée générale du 29 octobre 2013, le président de la main tendue a présenté le bilan d'activité de l'association pour l'année 2012:

Fin 2012, l'association employait 21 salariées réparties comme suit:

- 2 administratives,
- 6 salariées à la micro-crèche,
- 13 salariées à l'aide à domicile.

Les membres du conseil d'administration

Le portage des repas:

En 2012, 11036 repas ont été livrés. Cela représente une moyenne de 31 repas par jour. 40 personnes ont bénéficié de ce service.
Le nombre de repas livrés a augmenté de 32% par rapport à 2011.
En 2013, le nombre de repas a continué d'augmenter pour atteindre une moyenne de 40 repas par jour.

L'aide à domicile:

Après le décès ou le départ en maison de retraite de 14 bénéficiaires, le nombre d'heures de prestation à domicile est en baisse. Le service prestataire, qui a réalisé 9909 heures d'intervention, est en baisse de 14 % par rapport à 2011. Le service mandataire, qui représente 2282 heures d'intervention, est en baisse de 26%.

La micro-crèche:

En 2012, la micro-crèche a accueilli 22 enfants. Cela représente 16612 heures de garde d'enfants pour 2398 jours d'ouverture. Le taux d'occupation est de 66%.
De nombreuses activités sont organisées pour les enfants telles que des déguisements, des activités de cuisine, d'éveil musical, d'apprentissage de l'espagnol...

PROJETS
NOUVEAUTÉ
MEILLEURS
RÉUSSITE
VOEUX
PASSION
BONHEUR
2014
INSPIRATION
AVENIR
FORCE
CRÉATIVITÉ
PARTAGE
ENERGIE